



Je suis de retour
de la formation
" Professionnel Payroll "

Maintenant je sais :

- expliquer un décompte de pécule de vacances à Roger
- expliquer l'avantage de toute nature d'une voiture de société au responsable de la production
- libérer du temps pour préparer le reporting à mon chef
- faire une simulation de salaire pour un candidat chef-comptable
- rentrer à temps à la maison 😊

Je ne dois plus :

- demander à José comment calculer le nombre de jours de vacances pour un temps partiel
- faire des recherches afin de savoir pourquoi Sophie n'a pas droit à un crédit-temps
- contacter mon gestionnaire de dossier pour comprendre pourquoi le salaire de mars est inférieur à celui de février



www.sdworx.be/formations



Je suis à la formation
Professionnel Payroll

Avec moi, suivez le déroulement d'une année payroll, 3 heures par mois, 9 sessions par an.



Vos collègues vous interpellent chaque jour à propos de la paie et vous êtes confronté à de nombreuses questions juridiques en la matière. Parfois, vous ne pouvez répondre avec certitude et devez entreprendre des recherches et consulter vos collaborateurs.

Sur une base mensuelle, je prends quelques heures de votre temps pour vous informer des évolutions et adaptations applicables à l'administration salariale. Par exemple, en avril, je vous apprend comment se calcule le pécule de vacances. Je vous fournis donc précisément tout ce dont vous avez besoin pour travailler. Cette formation se veut interactive et fait la part belle aux exercices pratiques. Dès lors, opérer le lien entre ce que vous apprenez avec nous et ce qui se passe concrètement dans votre organisation.



" Je suis très satisfaite de cette formation qui a répondu à 100% à mes attentes. N'étant pas gestionnaire payroll mais souhaitant mieux comprendre cette matière, cette formation a formidablement bien fonctionné. "

Christine Clacens, INEOS Feluy

Aprenez sans hésiter vos questions personnelles et vos propres cas à la formation. Cette formation n'est pas seulement un forum, c'est également une opportunité pour parler de votre expérience personnelle avec d'autres professionnels du payroll. Aller au plus près de votre pratique quotidienne pour vous y soutenir ... tel est notre credo.

S'inscrire à cette formation est un choix engagé. Etes-vous prêt à franchir la prochaine étape dans votre carrière de professionnel payroll ?

Votre formateur,

Grégory Toussaint



Professionnel Payroll : vos premiers pas

Septembre : Travail à temps partiel, congé éducation

- Congé éducation
- Remboursement du salaire payé
- Formes de travail à temps partiel
- Formalités à remplir

Octobre : Sortie de service

- Fin du contrat
- Délai de préavis et indemnités de préavis
- Licenciement

Novembre : Cadeaux, prime de fin d'année et prépension

- Prime de fin d'année
- Prépension
- Revenus d'un prépensionné
- Avantages extralégaux

Décembre : Durée du temps de travail, règlement de travail

- Temps de travail
- Règlement de travail
- Heures supplémentaires et récupération

Février : Le calcul salarial en détail

- Du brut au net
- Retenues fiscales et sociales

Mars : Maladie

- Salaire garanti pendant une période

de maladie (successive)

- Droits et obligations des travailleurs et de l'employeur
- Obligations en cas d'avertissement tardif, rechute, prolongation
- Reprise partielle et autres
- Déclaration d'accident de travail et salaire garanti

Avril : Pécules de vacances

- Droit aux vacances et aux pécules de vacances
- Calcul du nombre de jours de vacances
- Changement d'employeur
- Vacances jeunes
- Report des jours de vacances

Mai : Maternité et crédit-temps

- Congé de maternité
- Congé d'allaitement
- Pause d'allaitement
- Congé de paternité
- Crédit-temps

Juin : Engagement

- Contrat de travail
- Clauses
- Période d'essai
- Etudiants

Que ramenez vous à la maison après cette formation ?



Questor

Vous recevez un accès à Questor durant 9 mois. Questor est accessible via Internet et offre une réponse pratique à toutes vos questions sociojuridiques, fiscales et administratives touchant à l'occupation du personnel. Questor est disponible en français et néerlandais, est actualisé chaque semaine et est adapté à votre secteur d'activité. Un bulletin d'information mensuelle vous tient en outre informé de tous les changements.

Une session d'essai gratuite aux workshops sociojuridiques

Avec les workshops de l'actualité sociojuridique, vous êtes rapidement et totalement informé des sujets brûlants de l'actualité. Une formule qui est donc idéale pour entretenir vos connaissances. Vous recevrez une session gratuite pour éprouver notre formule.

L'accès au SD Worx Professional Payroll Group sur LinkedIn



Devenez membre du groupe sur LinkedIn où les Professionnels Payroll se soutiennent et partagent leurs expertises.

→ Inscrivez-vous **avant le 15 juillet** en indiquant le **code d'action SDPAY** et recevez une **réduction de 20% !**

→ **Si vous avez un besoin plus urgent concernant ces thèmes**, vous pouvez suivre la formation de 5 jours : **' Appliquer le droit social '**.

Plus d'information ? N'hésitez pas de contacter Christophe Yernaux par mail christophe.yernaux@sdworx.com ou par téléphone 010 75 31 31.